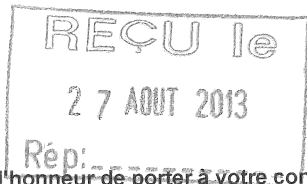


**Contrôle sanitaire des  
 EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Amiens, le 22 août 2013



MONSIEUR LE PRESIDENT  
 SANTERRE SIEP  
 BUREAU DDE  
 1 RUE D'ASSEL  
 80170 ROSIERES EN SANTERRE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :  
 CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

**SANTERRE SAEP**

<b>Type</b>	<b>Code</b>	<b>Nom</b>	<b>Prélevé le :</b> mercredi 17 juillet 2013 à 17h01
Prélèvement	00068196		par : ANTOINE SUEUR
Unité de gestion	0089	SANTERRE SAEP	Type visite : D2
Installation	UDI 000658	CAIX-CAIX UDI	
Point de surveillance	S 0000001224	CENTRE BOURG	
Localisation exacte		MME LANCHET 2 BIS RUE DU SAC	
Commune		MERICOURT-SUR-SOMME	

**Commentaires de terrain**

*Références de qualité*

inférieure supérieure inférieure = supérieure

**Analyse laboratoire**

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET RECHERCHE DE L' AISNE, BELLEU 0203  
 Type de l'analyse : D2 Code SISE de l'analyse : 00068348 Référence laboratoire : H\_CS13.2258.14

	<b>Résultats</b>	<b>Limites de qualité</b>		<b>Références de qualité</b>	
		<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
<b>COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS</b>					
Chlorure de vinyl monomère	<0,2 µg/l		0,50		
<b>DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES</b>					
Acrylamide	<0,1 µg/l		0,10		
Epichlorohydrine	<0,10 µg/l		0,10		
<b>FER ET MANGANESE</b>					
Fer total	<50 µg/l				200,00
<b>HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU</b>					
Benzo(a)pyrène *	<0,010 µg/l		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,010 µg/l		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,010 µg/l		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,010 µg/l		0,10		
Fluoranthène *	0,034 µg/l				
Hydrocarb. polycycl. arom. (4subst.)	<0,010 µg/l		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,010 µg/l		0,10		

	<b>Résultats</b>	<b>Limites de qualité</b>		<b>références de qualité</b>	
		<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>					
Antimoine	<5 µg/l		5,00		
Cadmium	<1 µg/l		5,00		
Chrome total	<10 µg/l		50,00		
Cuivre	0,038 mg/L		2,00		1,00
Nickel	<10 µg/l		20,00		
Plomb	<5 µg/l		25,00		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>					
Nitrates (en NO3)	44,3 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,020 mg/L		0,50		
<b>SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION</b>					
Bromoforme	6,1 µg/l		100,00		
Chlorodibromométhane	3,3 µg/l		100,00		
Chloroforme	<1,0 µg/l		100,00		
Dichloromonobromométhane	1,3 µg/l		100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	10,7 µg/l		100,00		

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00068196)**

Eau conforme, pour les paramètres analysés, aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique pour les eaux destinées à la consommation humaine. Ces résultats ne sont cependant représentatifs que du seul lieu de prélèvement signalé ci-dessus. Ils ne peuvent être étendus à l'ensemble des consommateurs du même réseau de distribution. Cependant, en raison de la présence de perchlorate à votre ressource en concentration comprise entre une valeur strictement supérieure à 4µg/l et une valeur inférieure à 15µg/l, l'Anses préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois.

Pour la Directrice de la Santé Publique  
 Le Responsable du service Santé Environnement

Jérôme VEYRET

Les résultats d'analyses d'eau potable des communes du département de la Somme sont également consultables sur le site internet du ministère à l'adresse

<http://www.sante-sports.gouv.fr/dossiers/sante/eau/eau-potable/eau-potable.html>